



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION

ADMINISTRATION MUNICIPALE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le Vendredi 30 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni pour la quatrième séance annuelle à la Salle de l'Echange de la Médiathèque de Saint Benoît, sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY

<i>Date de la convocation</i>	23 Septembre 2022
<i>Nombre de Conseillers en exercice</i>	39
<i>Nombre de présents</i>	26
<i>Nombre de pouvoir</i>	7
<i>Nombre de votants</i>	33
<i>Suffrage exprimé</i>	33

ETAIENT PRESENTS :

MM. Patrice SELLY - Ridwane ISSA –Augustin CAZAL – Valentine SERRANO - Bruno ROBERT – Anne CHANE KAYE BONE – TAVEL – Jean Louis VITAL – Odile DAMOUR – Jean François CATAN – Sylvie PAYET - Eric NIOBE – Monique MARIMOUTOU TACOUN – Patrice BOULEVART – Sarah SALAH – ALY – Fara ARMOUGOM – Charles André SAINT PIERRE – Ruddy VOULAMA - Evelyne GLENAC - Angélique PEDRE – Sophie Marie AUDIFAX LEBON - Jack TAVEL - Axel BOUCHER – Sabrina RAMIN – Fabienne BORNEO – Philippe LE CONSTANT - Jean Luc JULIE –

ETAIENT REPRESENTES :

Marie Michèle MARIAYE *représentée par* Charles André SAINT PIERRE

Eric CARITCHY *représenté par* Eric NIOBE

Patrice ELLAMA *représenté par* Jean François CATAN

Vincent TERGEMINA *représenté par* Patrice SELLY

Matie Sabine SAUTRON *représentée par* Sarah SALAH-ALY

Christelle HOAREAU *représentée par* Jean Louis VITAL

Noëlle CHANE FAN *représentée par* Sabrina RAMIN

ETAIENT ABSENTS :

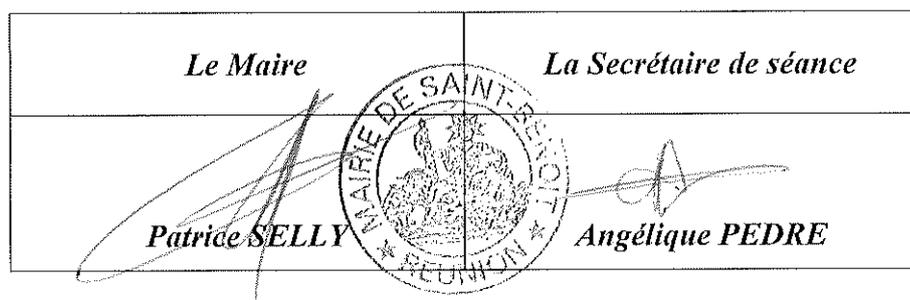
Anrifadjati TOILIBOU - Daniel SANDANON – Alicia HAYANO - Hans DIJOUX – Patrick DALLEAU – Valérie DIJOUX

SECRETAIRE DE SEANCE

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal : Mme Angélique PEDRE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (26 présents sur 39) ont pu délibérer en exécution de l'article L. 23121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint Benoît le Et que le nombre de conseillers municipaux présents a été de 26 sur 39



Objet **MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGETAIRES DES EMPLOIS PERMANENTS**

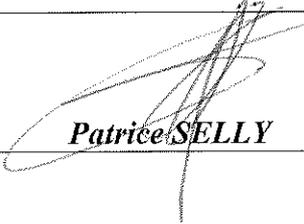
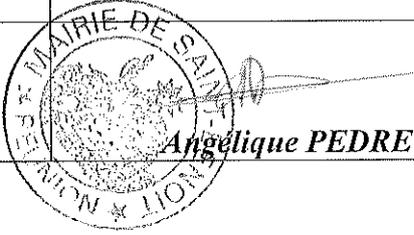
LE CONSEIL MUNICIPAL
Sur le rapport du Maire

- VU le Code général de la fonction publique et notamment, ses articles L313-1, L542-2,
- VU le Code Général des Collectivités Locales,
- VU le rapport N° 071 – 09 -2022 du Maire ;
- VU l’avis favorable de la commission des Affaires Générales, des Finances, des Ressources Humaines ;
- **Considérant** le besoin de la collectivité de disposer d’un tableau des effectifs des emplois permanents à jour,
- **Considérant** que lors de la séance du Jeudi 22 septembre 2022, le Comité Technique a été consulté et a émis un avis favorable à l’unanimité des représentants du personnel et un avis favorable à l’unanimité des représentants de la collectivité pour la suppression de 6 emplois permanents vacants,
- **Considérant** la modification des cadres d’emploi de 8 postes présentée au Comité Technique du 22 septembre 2022,
- **Considérant** la création de 8 emplois permanents présentée à l’Assemblée Délibérante ce jour,
- **Considérant** qu’il est nécessaire de modifier le tableau des emplois et des effectifs de la collectivité et d’inscrire les crédits correspondants,
- **Considérant** que le Président précise à l’Assemblée que la délibération fixant le tableau des effectifs de la commune de Saint-Benoît sur des emplois permanents à temps complet et à temps non complet sera modifiée à compter de l’entrée en vigueur de la présente délibération,

APRES AVOIR DELIBERE DECIDE A L’UNANIMITE

- Article 1** de modifier le tableau des effectifs de la filière Culturelle (Voir annexe)
Article 2 de modifier le tableau des effectifs de la filière Administrative (Voir annexe)
Article 3 de modifier le tableau des effectifs de la filière Médico-Sociale (Voir annexe)
Article 4 de modifier le tableau des effectifs de la filière Sociale (Voir annexe)
Article 5 de modifier le tableau des effectifs de la filière Animation (Voir annexe)
Article 6 de modifier le tableau des effectifs de la filière Technique (Voir annexe)

Nombre de votant : ... 33
Pour : ... 33
Contre : ... 0
Abstentions : ... 0

<i>Le Maire</i>	<i>La Secrétaire de séance</i>
 <i>Patrice SELLY</i>	 <i>Angélique PEDRE</i>

Objet **MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGETAIRES DES EMPLOIS PERMANENTS**

Le tableau des effectifs (titulaires, stagiaires et contractuels de droit public) qui relève d'une obligation réglementaire et qui est essentiel en matière de gestion des ressources humaines permet de suivre l'évolution de l'administration municipale avec la réorganisation des services municipaux et l'évolution de son effectif.

Conformément à l'Article L313-1 du Code général de la fonction publique du 1er mars 2022 et à la loi n° 94-1154 du 27 décembre 1994, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Ainsi, lors de la séance du Conseil municipal du 21 mai 2022, le tableau des effectifs tels que décrits ci-dessous a été présenté et adopté :

1. EMPLOIS FONCTIONNELS

<i>Emplois</i>	<i>Effectif budgétaire</i>
Directeur Général des Services (DGS)	1
Directeur Général Adjoint (DGA)	3

2. FILIERE ADMINISTRATIVE

<i>Grade</i>	<i>Effectif budgétaire</i>
Attaché hors classe	1
Directeur (en voie d'extinction)	1
Attaché principal	4
Attaché	29
Rédacteur principal 1ère Classe	6
Rédacteur principal 2ème Classe	2
Rédacteur	14
Adjoint administratif principal de 1ère classe	7
Adjoint administratif principal de 2e classe	16

Adjoint administratif	131
-----------------------	-----

3. FILIERE ANIMATION

<i>Grade</i>	<i>Effectif budgétaire</i>
Animateur principal de 1ère classe	1
Animateur principal de 2ème classe	0
Animateur	6
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	0
Adjoint d'animation principal de 2e classe	6
Adjoint d'animation	66

4. FILIERE CULTURELLE

<i>Grade</i>	<i>Effectif budgétaire</i>
Attaché principal de conservation du patrimoine	0
Attaché de conservation du patrimoine	2
Bibliothécaire principal	0
Bibliothécaire	3
Assistant de conservation principal de 1ère classe	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	0
Assistant de conservation	5
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	0
Adjoint du patrimoine principal de 2e classe	2
Adjoint du patrimoine	34

5. **FILIERE SPORTIVE**

<i>Grade</i>	<i>Effectif budgétaire</i>
Conseiller principal APS	1
Conseiller APS	0
Éducateur Principal des APS de 1ère classe	4
Éducateur Principal des APS de 2ème classe	0
Éducateur des APS	6
Opérateur principal des APS	1
Opérateur qualifié des APS	2
Opérateur des APS	2

6. **FILIERE TECHNIQUE**

<i>Grade</i>	<i>Effectif budgétaire</i>
Ingénieur général	0
Ingénieur en chef hors classe	0
Ingénieur en chef	2
Ingénieur en chef élève	0
Ingénieur hors classe	0
Ingénieur principal	3
Ingénieur	1
Technicien Principal de 1ère classe	7
Technicien principal de 2e classe	0
Technicien	10

Agent de maîtrise principal	4
Agent de maîtrise	26
Adjoint technique principal de 1ère classe	9
Adjoint technique principal de 2e classe	17
Adjoint technique	551

7. FILIERE SOCIALE

<i>Grade</i>	<i>Effectif budgétaire</i>
Conseiller hors classe socio-éducatif	0
Conseiller supérieur socio - éducatif	0
Conseiller socio-éducatif	1
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	0
Educateur de jeunes enfants	4
ATSEM principal de 1ère classe	0
ATSEM principal de 2e classe	77
Agent social principal de 1ère classe	0
Agent social principal de 2e classe	4
Agent social	7

8. FILIERE MEDICO-SOCIALE

<i>Grade</i>	<i>Effectif budgétaire</i>
Infirmier en soins généraux hors classe	0
Infirmier en soins généraux	1

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220930-DEL071092022-DE
Date de réception préfecture : 19/10/2022

Puéricultrice hors classe	0
Puéricultrice de classe normale	2
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	6
Auxiliaire de puériculture de classe normale	21

9. FILIERE MEDICO-TECHNIQUE

Technicien paramédical de classe supérieure	0
Technicien paramédical de classe normale	1

10. FILIERE POLICE

<i>Grade</i>	<i>Effectif budgétaire</i>
Chef de service de Police Municipale	4
Brigadier-chef principal de Police Municipale	7
Gardien-Brigadier de Police Municipale	2

Considérant le besoin de la collectivité de disposer d'un tableau des effectifs des emplois permanents à jour,

Considérant que lors de la séance du Jeudi 22 septembre 2022, le Comité Technique a été consulté et a émis un avis favorable à l'unanimité des représentants du personnel et un avis favorable à l'unanimité des représentants de la collectivité pour la suppression de 6 emplois permanents vacants,

Considérant la modification des cadres d'emploi de 8 postes présentée au Comité Technique du 22 septembre 2022,

Considérant la création de 8 emplois permanents présentée à l'Assemblée Délibérante ce jour,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le tableau des emplois et des effectifs de la collectivité et d'inscrire les crédits correspondants,

Considérant que le Président précise à l'Assemblée que la délibération fixant le tableau des effectifs de la commune de Saint-Benoît sur des emplois permanents à temps complet et à temps non complet sera modifiée à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération,

Je vous propose de modifier le tableau des effectifs de la filière Culturelle pour le grade suivant (les autres grades restants inchangés) :

<i>Grade</i>	<i>Ancien effectif budgétaire</i>	<i>Nouvel effectif budgétaire</i>
Adjoint du patrimoine	34	36

Je vous propose de modifier le tableau des effectifs de la filière Administrative pour les grades suivant (les autres grades restants inchangés) :

<i>Grade</i>	<i>Ancien effectif budgétaire</i>	<i>Nouvel effectif budgétaire</i>
Rédacteur	14	19
Adjoint administratif	131	130

Je vous propose de modifier le tableau des effectifs de la filière Médico-Sociale pour le grade suivant (les autres grades restants inchangés) :

<i>Grade</i>	<i>Ancien effectif budgétaire</i>	<i>Nouvel effectif budgétaire</i>
Puéricultrice de classe normale	2	0
Infirmier en soins généraux	1	2

Je vous propose de modifier le tableau des effectifs de la filière Sociale pour le grade suivant (les autres grades restants inchangés) :

<i>Grade</i>	<i>Ancien effectif budgétaire</i>	<i>Nouvel effectif budgétaire</i>
Educateur de jeunes enfants	4	5

Je vous propose de modifier le tableau des effectifs de la filière Animation pour le grade suivant (les autres grades restants inchangés) :

<i>Grade</i>	<i>Ancien effectif budgétaire</i>	<i>Nouvel effectif budgétaire</i>
Adjoint d'animation	66	67

Je vous propose de modifier le tableau des effectifs de la filière Technique pour le grade suivant (les autres grades restants inchangés) :

<i>Grade</i>	<i>Ancien effectif budgétaire</i>	<i>Nouvel effectif budgétaire</i>
Adjoint technique	551	553

Je vous prie d'en délibérer
Le Maire

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220930-DEL071092022-DE
Date de réception préfecture : 19/10/2022